TERMES DU CONTRAT DE LICENCE LOGICIEL MICROSOFT

MICROSOFT VISUAL STUDIO TEAM FOUNDATION SERVER 2018, VERSION D’ÉVALUATION, ET

TEAM FOUNDATION SERVER VERSION EXPRESS

Les présents termes du contrat de licence constituent un contrat entre Microsoft Corporation (ou en fonction du lieu où vous vivez, l’un de ses affiliés) et vous. Ils s’appliquent au logiciel visé ci-dessus. Les termes s’appliquent également à tout service et à toute mise à jour Microsoft pour ce logiciel, à moins que d’autres termes n’accompagnent ces éléments.

EN UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ CES TERMES. SI VOUS NE LES ACCEPTEZ PAS, N’UTILISEZ PAS LE LOGICIEL. RETOURNEZ-LE À VOTRE REVENDEUR AFIN D’OBTENIR UN REMBOURSEMENT OU UN AVOIR. Si vous ne parvenez pas à vous faire rembourser par votre revendeur, contactez Microsoft ou l’affilié Microsoft qui dessert votre pays afin d’obtenir des informations sur les modalités de remboursement de Microsoft. Consultez le site <http://www.microsoft.com/worldwide>. Aux États-Unis et au Canada, appelez le (800) MICROSOFT ou consultez le site Internet [www.microsoft.com/info/nareturns.htm](http://www.microsoft.com/info/nareturns.htm) (en anglais).

DROITS D’UTILISATION DE LA VERSION D’ÉVALUATION ET DE LA VERSION EXPRESS DE TEAM FOUNDATION SERVER. Si le logiciel est la version d’évaluation ou la version Express, le présent Article s’applique à votre utilisation de ces versions.

UTILISATION DE LA VERSION D’ÉVALUATION. Vous n’êtes autorisé à utiliser la version d’évaluation sur vos dispositifs qu’à des fins d’évaluation interne. Par exemple, vos droits d’évaluation ne vous confèrent aucunement le droit d’utiliser dans un environnement de production l’un des composants de la version d’évaluation.

# Vous êtes autorisé à utiliser la version d’évaluation pendant quatre-vingt-dix (90) jours. La version d’évaluation vous proposera des options de conversion pendant soixante (60) jours après son installation, puis chaque fois qu’un utilisateur se connectera à la console d’administration du serveur. Vous pouvez convertir vos droits d’évaluation à tout moment en version Express (gratuitement) ou en droits complets, tels que décrits ci-dessous, en achetant une licence d’utilisation complète auprès de Microsoft ou de l’un de ses distributeurs. Vous risquez de ne plus pouvoir accéder aux données utilisées avec la version d’évaluation une fois que celle-ci cessera de fonctionner.

UTILISATION DE VISUAL STUDIO TEAM FOUNDATION SERVER EXPRESS.

## Exécution d’instances du logiciel serveur. Vous êtes autorisé à utiliser une seule instance à la fois du logiciel serveur attribuée à un environnement de système d’exploitation physique ou virtuel. Aux fins de la présente concession de licence Express, chaque utilisateur ou dispositif connecté au logiciel serveur est considéré comme une licence d’accès client (CAL). Vous pouvez connecter toute combinaison de cinq (5) utilisateurs ou dispositifs au maximum pour accéder à l’instance unique du logiciel serveur dans les cas où une CAL est requise (reportez-vous à l’article c ci-dessous pour connaître les cas ne nécessitant pas de CAL).

## Visual Studio Team Foundation Build Services. Vous êtes autorisé à exécuter ou à utiliser de toute autre manière un nombre illimité d’instances de Visual Studio Team Foundation Build Services dans des environnements de système d’exploitation physiques ou virtuels sur un nombre illimité de dispositifs. Vous pouvez utiliser ce logiciel supplémentaire uniquement avec le logiciel serveur directement, ou indirectement par l’intermédiaire d’un autre logiciel supplémentaire.

## Utilisation ne nécessitant pas de CAL. Aucune CAL n’est requise :

# pour consulter, modifier ou saisir des éléments de travail ; ou

# pour accéder à Visual Studio Team Foundation Server via une connexion groupée à partir d‘un autre service ou d‘une autre application intégré(e).

## Licences supplémentaires requises. Pour utiliser les fonctionnalités du logiciel, la Gestion des tests, la Gestion des packages ou les Déploiements simultanés dans Release Management, l’utilisateur doit disposer d’une licence pour l’un des abonnements ci-dessous :

* Gestion des tests

## Abonnement à Visual Studio Enterprise

## Visual Studio Enterprise – abonnement mensuel

## Visual Studio Enterprise – abonnement annuel

## Plateformes MSDN, ou

## Une formule payante pour Visual Studio Team Services Test Manager

* Package Management

## Abonnement à Visual Studio Enterprise

## Visual Studio Enterprise – abonnement mensuel

## Visual Studio Enterprise – abonnement annuel, ou

## Une formule payante pour Visual Studio Team Services Package Management

* Déploiements simultanés à l’aide de Release Management (1 licence incluse par licence serveur)

## des déploiements simultanés supplémentaires sont inclus avec l’achat de licences pour :

## Abonnement à Visual Studio Enterprise

## Visual Studio Enterprise – abonnement mensuel

## Visual Studio Enterprise – abonnement annuel, ou

Visual Studio Team Services Build & Release Private Pipeline

# Exclusions de garantie. LA VERSION D’ÉVALUATION ET LA VERSION EXPRESS DE TEAM FOUNDATION SERVER SONT CONCÉDÉES SOUS LICENCE « EN L’ÉTAT ». VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES LIÉS À LEUR UTILISATION. Microsoft n’accorde aucune garantie ou condition expresse. Lorsque cela est autorisé par le droit local, Microsoft exclut les garanties implicites de qualité, d’adéquation à un usage particulier et d’absence de contrefaçon.

# La version d’évaluation et la version Express de Team Foundation Server étant fournies « en l’état », nous pouvons ne pas fournir de services d’assistance relatifs à ces produits.

* 1. **Limitation et exclusion de responsabilité en cas de dommages. Vous ne pouvez obtenir de Microsoft et de ses fournisseurs qu’une indemnisation en cas de dommages directs et dans la limite de 5,00 USD. Vous ne pouvez prétendre à aucune indemnisation pour les autres dommages, y compris les dommages spéciaux, incidents, indirects et les pertes de bénéfices.**

Cette limitation s’applique (a) à toute réclamation liée à la version d’évaluation, aux services ou au contenu (y compris le code) figurant sur des sites Internet tiers ou dans des programmes tiers ; et (b) aux réclamations pour manquement aux termes du contrat ou violation de garantie ou de condition, responsabilité sans faute, négligence ou autre délit dans la limite autorisée par la réglementation applicable.

Elle s’applique également même si Microsoft avait ou aurait dû avoir connaissance de l’éventualité de tels dommages. La limitation ou l’exclusion ci-dessus peut également ne pas vous être applicable si votre pays n’autorise pas l’exclusion ou la limitation de responsabilité pour les dommages incidents, indirects ou de quelque nature que ce soit.

TERMES DU CONTRAT DE LICENCE D’UTILISATION COMPLÈTE DU LOGICIEL : Lorsque vous achetez le logiciel, les termes du contrat d’utilisation complète suivants s’appliquent.

# PRÉSENTATION.

## Modèle de Licence. Le logiciel est concédé sous licence selon :

* le nombre d’instances du logiciel serveur exécutées ; et
* le nombre de dispositifs et d’utilisateurs qui ont accès aux instances du logiciel serveur.

## Termes du contrat de licence régissant l’utilisation d’un serveur virtuel et d’autres technologies similaires.

* + 1. Instance. Vous créez une « instance » du logiciel dès lors que vous exécutez le programme ou la procédure d’installation du logiciel ou que vous dupliquez une instance existante. Dans le présent contrat, les références au logiciel incluent les « instances » du logiciel.
    2. Exécution d’une Instance. Vous « exécutez une instance » du logiciel dès lors que vous la chargez dans la mémoire et exécutez une ou plusieurs de ses instructions. Une fois en cours d’exécution, une instance est considérée comme étant active (que ses instructions continuent de s’exécuter ou non) tant qu’elle n’est pas supprimée de la mémoire.
    3. Environnement de Système d’Exploitation (« OSE »). Un OSE
* désigne tout ou partie d’une instance d’un système d’exploitation, ou tout ou partie d’une instance d’un système d’exploitation virtuel (ou émulé d’une quelconque autre manière) qui active une identité de machine distincte (nom d’ordinateur principal ou identificateur unique similaire) ou des droits d’administration distincts ; et
* désigne des instances d’applications, le cas échéant, configurées pour s’exécuter sur l’instance du système d’exploitation ou les parties identifiées ci-dessus.

Il existe deux types d’OSE : physique et virtuel.

Un « OSE physique » est configuré pour s’exécuter directement sur un système matériel physique. L’instance du système d’exploitation utilisée pour exécuter le logiciel de virtualisation matérielle (par exemple, Microsoft Virtual Server ou des technologies similaires) ou pour fournir des services de virtualisation matérielle (par exemple, les technologies de virtualisation Microsoft) est considérée comme un élément de l’OSE physique.

Un « OSE virtuel » est configuré pour s’exécuter directement sur un système matériel virtuel.

Un système matériel physique peut disposer de l’un ou des deux environnements suivants :

* un environnement de système d’exploitation physique, et
* un ou plusieurs environnements de système d’exploitation virtuels.
  + - Serveur. Un serveur est un système matériel physique capable d’exécuter le logiciel serveur. Une partition matérielle ou une lame est considérée comme un système matériel physique distinct.
    - Attribution d’une Licence. Attribuer une licence signifie simplement désigner cette licence pour un dispositif ou un utilisateur.

# DROITS D’UTILISATION.

## Serveur sous licence.

### Serveur sous licence désigne un serveur auquel une licence a été attribuée.

### Vous êtes autorisé à réattribuer une licence serveur de logiciel, mais pas dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la dernière attribution. Vous êtes autorisé à réattribuer une licence serveur dans un plus bref délai si vous mettez au rebut le serveur concédé sous licence en raison de pannes matérielles irréparables. Si vous réattribuez une licence, vous devez désinstaller le logiciel du serveur précédent. Le serveur auquel vous réattribuez la licence devient le nouveau serveur sous licence.

## Exécution d’instances du logiciel serveur. Pour chaque licence serveur, vous pouvez utiliser, à tout moment, une instance du logiciel serveur sur le serveur sous licence dans un environnement de système d’exploitation physique ou virtuel du serveur sous licence.

## Exécution d’instances de logiciels supplémentaires. Vous êtes autorisé à exécuter ou à utiliser de toute autre manière un nombre illimité d’instances des logiciels supplémentaires mentionnés ci-dessous dans des environnements de système d’exploitation physiques ou virtuels sur un nombre illimité de dispositifs. Ces logiciels supplémentaires ne peuvent être utilisés que directement avec le logiciel serveur ou indirectement par l’intermédiaire d’autres logiciels supplémentaires.

* Visual Studio Team Foundation Build Services

## Création et stockage d’instances sur vos serveurs ou supports de stockage. Pour chaque licence du logiciel acquise, vous êtes autorisé à créer et à stocker un nombre illimité d’instances du logiciel sur l’un de vos serveurs ou supports de stockage. Vous pouvez créer et stocker des instances dans le seul but d’exercer votre droit d’exécuter des instances du logiciel au titre de vos licences, comme décrit dans les droits d’utilisation applicables (par exemple, vous n’êtes pas autorisé à distribuer des instances à des tiers).

## Applications Microsoft fournies. Le logiciel contient d’autres applications Microsoft. Les présents termes du contrat de licence s’appliquent à l’utilisation de ces applications, à l’exception des applications Microsoft mentionnées à l’Article 5, qui sont régies par des conditions de licence distinctes.

## Composants de tiers. Le logiciel peut inclure des composants de tiers accompagnés de mentions légales distinctes ou régis par d’autres contrats, comme décrit dans le(s) fichier(s) ThirdPartyNotices fourni(s) avec le logiciel. Même si ces composants sont régis par d’autres contrats, les exclusions et restrictions ci-après, notamment concernant les dommages, s’appliquent également.

# CONDITIONS DE LICENCE ET/OU DROITS D’UTILISATION SUPPLÉMENTAIRES.

## Licences d’Accès Client (« Client Access License » ou « CAL »). Sauf indication contraire des présentes, l’accès à tous les logiciels serveur nécessite des CAL. Vous devez attribuer chaque CAL à un utilisateur ou à un dispositif. Aucune CAL n’est requise dans les cas suivants :

* accès depuis un autre serveur sous licence ; ou
* administration du logiciel par deux utilisateurs ou dispositifs maximum.

Les CAL vous autorisent à accéder à la version correspondante (ainsi qu’aux versions précédentes utilisées au titre des droits de passage à une version antérieure) ou aux versions antérieures du logiciel serveur. Si vous accédez à des instances d’une version antérieure, vous pouvez également utiliser les CAL associées à cette version.

Il existe deux types de CAL : une licence destinée aux dispositifs et une licence destinée aux utilisateurs. Chaque CAL dispositif autorise un dispositif, quel qu’en soit l’utilisateur, à accéder aux instances du logiciel serveur sur vos serveurs concédés sous licence. Chaque CAL utilisateur autorise un utilisateur, utilisant n’importe quel dispositif, à accéder aux instances du logiciel serveur sur vos serveurs concédés sous licence. Vous pouvez utiliser une combinaison de CAL dispositif et de CAL utilisateur. Vos CAL vous autorisent uniquement à accéder à votre serveur sous licence (et non à un serveur de tiers).

## Utilisateurs Initiaux. Un maximum de cinq utilisateurs peuvent se connecter à une instance du logiciel serveur sans Licence d’Accès Client (CAL). Le sixième utilisateur et les suivants doivent chacun disposer d’une CAL pour accéder au logiciel serveur.

## Utilisation ne nécessitant pas de CAL. Aucune CAL n’est requise :

* pour consulter, modifier ou saisir des éléments de travail ;
* pour accéder à Team Foundation Server Reporting ;
* pour accéder à Visual Studio Team Services via un proxy Team Foundation Server 2017 ;
* pour approuver les étapes d’un flux de gestion de versions ;
* pour accéder à Visual Studio Team Foundation Server via une connexion groupée à partir d‘un autre service ou d‘une autre application intégré(e) ; ou
* pour vos utilisateurs payants dans Visual Studio Team Services

## Visual Studio Team Foundation Server Build Services. Si vous avez un ou plusieurs utilisateurs titulaires d’une licence pour Visual Studio Enterprise avec MSDN, Visual Studio Professional avec MSDN ou toute édition succédant à ces derniers, vous êtes également autorisé à installer le logiciel Visual Studio et à en autoriser l’accès et l’utilisation dans le cadre des services Team Foundation Server Build Services 2017 par vos utilisateurs titulaires d’une licence et par les dispositifs couverts par une licence du logiciel.

## Réattribution de CAL. Vous êtes autorisé à :

* réattribuer de manière permanente une CAL dispositif d’un dispositif à un autre, ou une CAL utilisateur d’un utilisateur à un autre ; ou
* réattribuer temporairement (pour une courte période), une CAL dispositif d’un dispositif à un autre pour couvrir l’indisponibilité d’un dispositif hors service ou une CAL utilisateur d’un utilisateur à un autre pour couvrir l’absence d’un utilisateur. Bien que temporaire, la réattribution à court terme est autorisée pour les CAL. La réattribution de ces licences à toute autre fin ou pour toute autre durée doit être permanente. Cela signifie que si vous réattribuez une licence du dispositif A au dispositif B, vous ne pourrez plus réattribuer la licence du dispositif B au dispositif A (sauf de manière temporaire, selon les conditions stipulées dans les présentes).

## Licences supplémentaires requises. Pour utiliser les fonctionnalités du logiciel, la Gestion des tests, la Gestion des packages ou les Déploiements simultanés dans Release Management, l’utilisateur doit disposer d’une licence pour l’un des abonnements ci-dessous :

* Gestion des tests

## Abonnement à Visual Studio Enterprise

## Visual Studio Enterprise – abonnement mensuel

## Visual Studio Enterprise – abonnement annuel

## Plateformes MSDN, ou

## Une formule payante pour Visual Studio Team Services Test Manager

* Package Management

## Abonnement à Visual Studio Enterprise

## Visual Studio Enterprise – abonnement mensuel

## Visual Studio Enterprise – abonnement annuel, ou

## Une formule payante pour Visual Studio Team Services Package Management

* Déploiements simultanés à l’aide de Release Management (1 licence incluse par licence serveur)

## des déploiements simultanés supplémentaires sont inclus avec l’achat de licences pour :

## Abonnement à Visual Studio Enterprise

## Visual Studio Enterprise – abonnement mensuel

## Visual Studio Enterprise – abonnement annuel, ou

Visual Studio Team Services Build & Release Private Pipeline

## Multiplexage. Les opérations de multiplexage et de concentration visant à réduire les connexions directes aux logiciels ne réduisent pas le nombre requis de CAL.

## Interdiction de dissociation du logiciel serveur. Vous n’êtes pas autorisé à dissocier le logiciel serveur afin de l’utiliser dans plusieurs environnements de système d’exploitation sous licence unique, sauf si cette opération est expressément permise. Cette disposition s’applique même si les environnements de système d’exploitation se trouvent sur le même système matériel physique.

## Fonctionnalités supplémentaires. Microsoft peut fournir des fonctionnalités supplémentaires pour le logiciel. D’autres termes du contrat de licence et redevances peuvent s’appliquer.

# DONNÉES. Le logiciel peut collecter des informations sur vous et votre utilisation du logiciel et les envoyer à Microsoft. Microsoft est susceptible d’utiliser ces informations pour fournir des services et améliorer ses produits et services. Vous pouvez désactiver la plupart de ces fonctionnalités, à l’exception de certaines, comme indiqué dans la documentation du produit. Le logiciel comprend également certaines fonctionnalités qui peuvent vous permettre, à vous et à Microsoft, de collecter des données auprès des utilisateurs de vos applications. Si vous utilisez ces fonctionnalités, vous devez le faire en toute conformité avec la réglementation applicable, notamment en informant les utilisateurs de vos applications par l’intermédiaire de notifications appropriées. Vous devez également fournir une copie de notre déclaration de confidentialité à vos utilisateurs. Notre déclaration de confidentialité est disponible à l’adresse suivante : <https://go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=398505>. Pour plus d’informations sur la collecte et l’utilisation de données, consultez la documentation dֹ’aide et notre déclaration de confidentialité. Votre utilisation du logiciel vaut acceptation de ces pratiques.

# PRODUITS MICROSOFT SUPPLÉMENTAIRES

## Plateformes Microsoft. Le logiciel peut inclure des composants de Microsoft Windows, Microsoft Windows Server, Microsoft SQL Server, Microsoft Exchange, Microsoft Office et Microsoft SharePoint. Ces composants sont régis par des contrats distincts et disposent de leurs propres politiques en matière d’assistance technique, comme décrit dans le dossier « Licences » de Microsoft fourni avec le logiciel, sauf si les termes des contrats de licence de ces composants logiciels sont également disponibles directement dans le répertoire d’installation associé, auquel cas ces termes du contrat de licence prévalent.

## Conditions de Licence pour Microsoft SQL Server 2017 Standard Edition. Une copie de Microsoft SQL Server 2017 Standard Edition est fournie avec le logiciel. Elle vous est concédée sous licence en vertu des termes du contrat de licence situé dans le dossier « Licences » du répertoire d’installation du logiciel, et en vertu des conditions supplémentaires suivantes :

* Vous êtes autorisé à exécuter une seule instance à la fois de ce programme SQL Server pour la prise en charge du logiciel dans un environnement de système d’exploitation physique ou virtuel. Vous n’avez pas besoin de CAL SQL Server pour utiliser ce programme SQL Server avec le logiciel. Vous êtes autorisé à créer et stocker une copie de sauvegarde de SQL Server 2017 Standard Edition uniquement pour exercer votre droit d’exécution d’une instance de cette édition de SQL Server 2017 conformément aux présentes.

# CHAMP D’APPLICATION DE LA LICENCE. Le logiciel n’est pas vendu mais concédé sous licence. Le présent contrat vous confère certains droits d’utilisation du logiciel. Microsoft se réserve tous les autres droits. Sauf si la réglementation applicable vous confère d’autres droits, nonobstant la présente limitation, vous n’êtes autorisé à utiliser le logiciel qu’en conformité avec les termes du présent contrat. À cette fin, vous devez vous conformer aux restrictions techniques contenues dans le logiciel qui vous permettent de l’utiliser uniquement d’une certaine façon. Vous n’êtes pas autorisé à :

* contourner les restrictions techniques contenues dans le logiciel ;
* reconstituer la logique du logiciel, le décompiler ou le désassembler, ou tenter de quelque autre manière de dériver le code source du logiciel, sauf si et dans la mesure où les termes du contrat de licence tiers régissant l’utilisation des composants open source éventuellement inclus dans le logiciel vous y autorisent ;
* supprimer, réduire, bloquer ou modifier toute mention légale de Microsoft ou de ses fournisseurs dans le logiciel ;
* utiliser le logiciel d’une manière contraire à la législation ; ou
* partager, publier, louer ou prêter le logiciel, ou le fournir en tant que solution hébergée autonome utilisable par des tiers.

# COPIE DE SAUVEGARDE. Vous êtes autorisé à effectuer une (1) copie de sauvegarde du logiciel afin de le réinstaller.

# LOGICIEL EN REVENTE INTERDITE (« Not for Resale » ou « NFR »). Vous n’êtes pas autorisé à vendre un logiciel portant la mention de Revente Interdite (« Not for Resale » ou « NFR »).

# DROITS D’UTILISATION D’AUTRES VERSIONS ET D’ÉDITIONS INFÉRIEURES. Vous êtes autorisé à utiliser le logiciel et toute version antérieure sur le dispositif de votre choix. Vous pouvez créer, stocker, installer, exécuter ou accéder à une copie ou une instance d’une version précédente, d’une version linguistique autorisée différente ou d’une édition inférieure au lieu de la version concédée sous licence.

# PREUVE DE LICENCE (« PROOF OF LICENSE » OU « POL »). Si vous avez acquis le logiciel sur un disque ou sur tout autre support, votre preuve de licence est l’étiquette de certificat d’authenticité Microsoft et votre justificatif d’achat. Si vous avez acquis une copie du logiciel en ligne, votre preuve de licence est votre justificatif d’achat et/ou votre autorisation d’accès au service logiciel via votre compte Microsoft. Pour vérifier l’authenticité d’un logiciel Microsoft, consultez le site [www.howtotell.com](http://www.howtotell.com).

**TRANSFERT À UN TIERS.** Sous réserve de disposer d’une licence valable pour le logiciel, vous êtes autorisé à le transférer, ainsi que le présent contrat de licence, directement à un tiers. Avant le transfert, le tiers doit reconnaître que ce contrat s’applique au transfert et à l’utilisation du logiciel. Ce transfert doit inclure le logiciel et, (le cas échéant) l’étiquette de Preuve de Licence (« Proof of License » ou « POL »). Le cédant doit désinstaller du dispositif toutes les copies du logiciel après le transfert. Le cédant ne peut conserver des copies du logiciel que s’il dispose des licences appropriées pour ces copies.

**RESTRICTIONS À L’EXPORTATION.** Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations nationales et internationales en matière d’exportation concernant le logiciel, qui contiennent des restrictions en matière de destinations, d’utilisateurs finaux et d’utilisation finale. Pour plus d’informations sur les restrictions à l’exportation, consultez le site [www.microsoft.com/exporting](http://www.microsoft.com/exporting).

# SERVICES D’ASSISTANCE TECHNIQUE. Microsoft fournit des services d’assistance technique pour le logiciel, tels que décrits à l’adresse <https://support.microsoft.com>.

**INTÉGRALITÉ DES ACCORDS.** Le présent contrat (y compris la garantie ci-dessous) ainsi que les termes concernant les suppléments, les mises à jour, les services Internet et d’assistance technique que vous utilisez constituent l’intégralité des accords en ce qui concerne le logiciel et les services d’assistance technique.

**RÉGLEMENTATION APPLICABLE.** Si vous avez acquis le logiciel aux États-Unis, les lois de l’État de Washington, États-Unis d’Amérique, régissent l’interprétation de ce contrat et s’appliquent en cas de réclamation pour manquement aux termes du contrat. Les lois de l’État dans lequel vous vivez régissent toutes les autres réclamations. Si vous avez acquis le logiciel dans un autre pays, ses lois s’appliquent.

# DROITS DES CONSOMMATEURS VARIABLES SELON LES RÉGIONS. Le présent contrat décrit certains droits légaux. Vous pouvez bénéficier d’autres droits, y compris des droits des consommateurs, prévus par les lois de votre État ou pays. Indépendamment de votre relation avec Microsoft, vous pouvez également bénéficier de certains droits octroyés par la partie auprès de laquelle vous avez acquis le logiciel. Le présent contrat ne modifie pas ces autres droits si les lois de votre État ou pays ne le permettent pas. Par exemple, si vous avez acquis le logiciel dans l’une des régions ci-dessous ou si une loi nationale s’applique, vous êtes tenu de vous conformer aux dispositions suivantes :

## Australie. La « garantie limitée » fait référence à la garantie expresse accordée par Microsoft ou par le fabricant ou l’installateur. Cette garantie vous est accordée en sus des autres droits et recours éventuels prévus par la réglementation, y compris vos droits et recours conformément aux garanties statutaires fournies par la loi australienne sur la consommation (Australian Consumer Law).

## Dans le présent article, « biens » fait référence au logiciel pour lequel Microsoft ou le fabricant ou l’installateur fournit la garantie expresse. Nos biens sont accompagnés de garanties ne pouvant être exclues en vertu de la loi australienne sur la consommation. Vous pouvez prétendre à un échange ou à un remboursement pour tout défaut majeur et à une indemnisation en cas de perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous pouvez également prétendre à la réparation ou à l’échange des biens si ces derniers ne sont pas d’une qualité acceptable et que le défaut n’entraîne pas un dysfonctionnement majeur.

## Canada. Si vous avez acheté le logiciel au Canada, pour ne plus recevoir de mises à jour, vous pouvez désactiver la fonction Mises à jour automatiques, déconnecter votre dispositif d’Internet (néanmoins, le logiciel recherchera et installera les mises à jour disponibles automatiquement dès la reconnexion du dispositif à Internet) ou désinstaller le logiciel. La documentation du produit, le cas échéant, peut également indiquer comment désactiver les mises à jour de votre produit ou dispositif spécifique.

## Allemagne et Autriche.

**(i)** **Garantie.** Le logiciel sous licence valable fonctionnera, pour l’essentiel, comme le décrit la documentation de Microsoft qui l’accompagne. Microsoft n’accorde toutefois aucune autre garantie contractuelle relative au logiciel sous licence.

**(ii)** **Limitation de responsabilité.** En cas de faute intentionnelle, de faute lourde, de réclamation fondée sur la responsabilité du fait des produits défectueux, ou de faute entraînant un décès ou des préjudices corporels ou matériels, Microsoft sera tenue légalement responsable.

# Sous réserve de la clause (ii) qui précède, la responsabilité de Microsoft pour négligence légère ne sera engagée qu’en cas de manquement aux obligations contractuelles essentielles à la bonne exécution du présent contrat, dans la mesure où ledit manquement compromet l’objet même du présent contrat et la confiance des partenaires contractuels relative au respect de ces dernières (les « obligations majeures »). La responsabilité de Microsoft ne sera pas engagée en cas d’autres négligences légères.

**LIMITATION ET EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES. VOUS POUVEZ OBTENIR DE MICROSOFT ET DE SES FOURNISSEURS UNE INDEMNISATION EN CAS DE DOMMAGES DIRECTS LIMITÉE À 5,00 USD. VOUS NE POUVEZ PRÉTENDRE À AUCUNE INDEMNISATION POUR LES AUTRES DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES SPÉCIAUX, INCIDENTS, INDIRECTS ET LES PERTES DE BÉNÉFICES.**

Cette limitation s’applique (a) à toute affaire liée au logiciel, aux services ou au contenu (y compris le code) figurant sur des sites Internet tiers ou dans des applications tierces ; et (b) aux réclamations pour manquement aux termes du contrat ou violation de garantie ou de condition, responsabilité sans faute, négligence ou autre délit dans la limite autorisée par la réglementation applicable.

Elle s’applique également même si Microsoft avait ou aurait dû avoir connaissance de l’éventualité de tels dommages. La limitation ou l’exclusion ci-dessus peut également ne pas vous être applicable si votre État ou pays n’autorise pas l’exclusion ou la limitation de responsabilité pour les dommages incidents, indirects ou de quelque nature que ce soit.

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

GARANTIE LIMITÉE

1. **GARANTIE LIMITÉE.** Si vous suivez les instructions, le logiciel fonctionnera, pour l’essentiel, comme décrit dans la documentation de Microsoft reçue avec ou dans le logiciel.

La « garantie limitée » fait référence à la garantie expresse accordée par Microsoft. Cette garantie vous est accordée en sus des autres droits et recours éventuels prévus par la réglementation, y compris vos droits et recours conformément aux garanties statutaires fournies par la loi locale sur la consommation.

1. **DURÉE DE LA GARANTIE ; BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE ; DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE. La garantie limitée couvre le logiciel pendant une durée d’un (1) an à compter de son acquisition par le premier utilisateur. Si vous recevez des suppléments, des mises à jour ou un logiciel de remplacement au cours de cette année, ils seront couverts soit pendant la durée de la garantie restant à courir, soit pendant 30 jours, la période la plus longue étant applicable.** Si le premier utilisateur transfère le logiciel, la durée de la garantie restant à courir s’applique au destinataire.

**Dans toute la mesure permise par la réglementation applicable, toute garantie, garantie implicite ou condition sera applicable uniquement pendant la durée de la garantie limitée.** Certains États n’autorisent pas les limitations portant sur la durée d’une garantie implicite, de sorte que les limitations ci-dessus peuvent ne pas vous être applicables. Ces limitations peuvent également ne pas vous être applicables, car certains pays n’autorisent pas les limitations portant sur la durée d’une garantie ou condition implicite.

1. **EXCLUSIONS DE LA GARANTIE.** Cette garantie ne couvre pas les problèmes engendrés par vos propres actes (ou inexécutions), les actes d’autrui ou tout autre événement échappant au contrôle raisonnable de Microsoft.
2. **RECOURS EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE. Microsoft s’engage à réparer ou à remplacer le logiciel gratuitement. Si Microsoft ne peut pas le réparer ni le remplacer, elle remboursera le montant que vous avez payé pour le logiciel figurant sur le reçu. Microsoft s’engage également à réparer ou à remplacer les suppléments, les mises à jour et le logiciel de remplacement gratuitement. Si Microsoft ne peut pas les réparer ni les remplacer, elle remboursera le montant que vous avez payé pour ces éléments, le cas échéant. Pour obtenir un remboursement, vous devez désinstaller le logiciel et retourner tout support et autres documents associés à Microsoft accompagnés d’un justificatif d’achat. Ces recours sont les seuls dont vous disposez en cas de violation de la garantie limitée.**
3. **DROITS DES CONSOMMATEURS NON AFFECTÉS. Vous pouvez bénéficier de droits des consommateurs supplémentaires en vertu de votre législation locale, que ce contrat ne peut modifier.**
4. **PROCÉDURES ENTRANT DANS LE CADRE DE LA GARANTIE.** Vous devrez fournir un justificatif d’achat pour bénéficier de tout service entrant dans le cadre de la garantie.
   1. **États-Unis et Canada.** Pour obtenir tout service ou information entrant dans le cadre de la garantie concernant les modalités de remboursement d’un logiciel acquis aux États-Unis et au Canada, veuillez :

* appeler MICROSOFT (800) ;
* contacter Microsoft Customer Service and Support, One Microsoft Way, Redmond, WA 98052-6399, U.S.A. ; ou
* consulter le site (aka.ms/nareturns).
  1. **Europe, Moyen-Orient et Afrique.** Si vous avez acquis le logiciel en Europe, au Moyen-Orient ou en Afrique, Microsoft Ireland Operations Limited offre cette garantie limitée. En cas de réclamation au titre de cette garantie, veuillez contacter :
* Microsoft Ireland Operations Limited, Customer Care Centre, Atrium Building Block B, Carmanhall Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18, Irlande ; ou
* l’affilié Microsoft qui dessert votre pays (consultez le site aka.ms/msoffices).
  1. **Australie.** Pour obtenir tout Service de Garantie ainsi que le remboursement des frais au titre de la garantie (le cas échéant) pour un logiciel acquis en Australie, veuillez contacter Microsoft à l’adresse suivante :
* 13 20 58 ; ou
* Microsoft Pty Ltd, 1 Epping Road, North Ryde NSW 2113, Australie.
  1. **En dehors des États-Unis, du Canada, de l’Europe, du Moyen-Orient, de l’Afrique et de l’Australie.** Si vous avez acquis le logiciel en dehors des États-Unis, du Canada, de l’Europe, du Moyen-Orient, de l’Afrique et de l’Australie, veuillez contacter l’affilié Microsoft qui dessert votre pays (consultez le site aka.ms/msoffices).

1. **AUCUNE AUTRE GARANTIE. La garantie limitée est la seule garantie directe fournie par Microsoft. Microsoft n’accorde aucune autre garantie ou condition expresse. Dans la mesure autorisée par le droit de votre pays, Microsoft exclut les garanties implicites de qualité, d’adéquation à un usage particulier et d’absence de contrefaçon.** Si les lois de votre pays vous accordent des garanties ou conditions implicites, nonobstant la présente exclusion, les recours dont vous disposez sont ceux exposés dans l’article ci-dessus relatif aux recours en cas de violation de garantie, dans la limite autorisée par le droit de votre pays.

**POUR L’AUSTRALIE UNIQUEMENT.** La « Garantie Limitée » fait référence à la garantie accordée par Microsoft. Cette garantie vous est accordée en sus des autres droits et recours éventuels prévus par la réglementation, y compris vos droits et recours conformément aux garanties statutaires fournies par la loi australienne sur la consommation (Australian Consumer Law). Nos biens sont accompagnés de garanties ne pouvant être exclues en vertu de la loi australienne sur la consommation. Vous pouvez prétendre à un échange ou à un remboursement pour tout défaut majeur et à une indemnisation en cas de perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous pouvez également prétendre à la réparation ou à l’échange des biens si ces derniers ne sont pas d’une qualité acceptable et que le défaut n’entraîne pas un dysfonctionnement majeur. Les produits envoyés pour réparation peuvent être remplacés par des produits similaires remis à neuf. Des pièces remises à neuf peuvent être utilisées pour la réparation des produits.

1. **LIMITATION ET EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE. L’article ci-dessus relatif à la limitation et l’exclusion de responsabilité en cas de dommages s’applique en cas de violation de la présente garantie limitée.**

**La présente garantie vous confère des droits légaux spécifiques et vous pouvez également bénéficier d’autres droits qui varient d’un État à l’autre. Vous pouvez également bénéficier d’autres droits qui varient d’un pays à l’autre.**

EULAID: TFS2018\_RTW\_FRA